

La Task Force santé des veaux et Santé Bovins Suisse recherchent des exploitations d'engraissement qui souhaitent participer au projet accompagnant la phase pilote de la vaccination obligatoire contre la grippe des veaux

Mesdames et Messieurs les chefs d'exploitation,

En Suisse, depuis le 1er juillet 2025, tous les veaux de boucherie doivent être vaccinés contre la grippe des veaux. Cette mesure vise à améliorer la santé animale et à réduire l'utilisation d'antibiotiques. Pendant la phase initiale de trois ans, Santé Bovins Suisse (SBS) est chargée de documenter les effets de la vaccination dans le cadre d'un projet d'accompagnement, et pour cela nous avons besoin de vous.

Dans le cadre de ce projet, nous recherchons des exploitations de différents cantons suisses pour nous fournir leurs données concernant les paramètres de performance et de santé des veaux du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2027, et si possible également celle de 2024.

Vous devrez transmettre chaque année les données suivantes à SBS :

- Journal de traitement (sous forme écrite ou électronique, si disponible)
- Informations relatives au trafic animal (entrées, sorties, pertes, durée d'engraissement)
- Si disponible, pesées intermédiaires
- Taxation et données concernant la carcasse (poids vif, poids d'abattage, conformation et couverture grasseuse)

En contrepartie, une vétérinaire de l'équipe SBS viendra sur l'exploitation pour évaluer la détention des animaux ainsi que le management et les protocoles mis en place. Nous proposons par cette occasion de vous offrir une visite de conseil spécifique à vos besoins et de répondre à vos questions pour améliorer la santé des veaux. Nous prévoyons environ 2h sur place.

Nous recherchons aussi bien des exploitations d'engraissement de veaux que de gros bétail. Il n'y a pas d'exigences particulières pour les exploitations. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Veuillez vous inscrire directement via le lien ci-dessous.

[Données d'exploitation pour documenter les effets de la vaccination obligatoire des veaux – Formular ausfüllen](#)

Pour toute question, veuillez vous adresser à SBS (coordonnées ci-dessous).

Cordiales salutations, l'équipe de SBS



Site de Berne:
Santé animaux de rente Suisse
Santé Bovins Suisse
Service Sanitaire Veaux Suisse
Rütti 5
3052 Zollikofen
Tel. 031 910 20 11
info@rgs-ntgs.ch
www.rgs-ntgs.ch

Site de Zurich:
Santé animaux de rente Suisse
Santé Bovins Suisse
Service Sanitaire Veaux Suisse
c/o Vetsuisse Fakultät
Winterthurerstrasse 260
8057 Zurich
Tel. 044 360 82 30